

COVID-19 – TESTER-ALERTER-PROTEGER

Protocole pour les élèves de l'école de Mongré

Cas contact et confirmé à l'école maternelle ou élémentaire :

A partir du 29/11 et au plus tard le 6/12 : Pour tous, des dépistages systématiques (RT-PCR salivaire ou nasopharyngé, antigénique nasopharyngé) sont réalisés par les familles en pharmacie, en laboratoire ou dans toute autre structure homologuée, ou, dans certains cas, à l'école.

- 1. La classe est ouverte pour tous les élèves présentant un résultat de test négatif.** Les élèves porteront un masque (à partir du CP).
- 2. Les élèves testés positifs à la Covid-19** sont isolés à leur domicile pour une durée de 10 jours et poursuivent, lorsque leur état de santé le permet, leurs apprentissages à la maison.
- 3. Les élèves non testés poursuivent leurs apprentissages à la maison pendant 7 jours.**
- 4. Un 2e test au bout de 7 jours est fortement conseillé pour les élèves qui n'ont pas été testés positifs lors du 1er test.** A défaut, présentation d'une attestation sur l'honneur (voir document joint).
- 5. En cas de survenue de 3 cas dans une période de 7 jours au sein d'une même classe, celle-ci est fermée.**

Cas contact d'un cas confirmé positif au sein de son foyer

Si je suis cas contact d'un membre positif de même foyer, la durée de l'isolement est portée à 17 jours. La levée de l'isolement pourra avoir lieu au 17ème jour, (sous réserve que le cas positif est guéri) sur présentation d'un test négatif ou d'une attestation sur l'honneur.